



ÉCO-CONCEPTION

EcoproDDuire : Accompagnement à l'éco-conception

FICHE
D'IDENTITÉ

- **CCI Mayenne**
Chambre consulaire
- **Périmètre** : Département de la Mayenne
- **Public cible** : Entreprises
- **Date de lancement** : 2015 – action pérenne



ENJEUX AUTOUR DE CETTE PRATIQUE



Aider les entreprises à assimiler les nouvelles exigences de l'éco-conception



Identifier et limiter les impacts d'un produit sur l'environnement



FORMATION DES ENTREPRISES A L'ÉCO-CONCEPTION

OBJECTIFS :

Réduire les impacts des produits sur l'environnement

COÛTS :

Formation des entreprises

ACTEURS À MOBILISER :

Référent entreprise ;
prestataire de formation ;
ADEME

DESCRIPTION DE L'ACTION

OBJECTIF DE LA DÉMARCHE :

EcoproDDuire 53 est une opération collective initiée par la CCI de la Mayenne, et soutenue par l'ADEME, le Région Pays de la Loire et le Conseil Départemental. Cette opération a permis à huit entreprises mayennaises de développer l'éco-conception au sein de leurs structures, en leur donnant les outils théoriques et managériaux afin d'ancrer cette vision au cœur de leur activité.

ÉTAPES DE MISE EN PLACE DE L'ACTION :

Le cabinet d'ingénierie environnementale LABELIA Conseil Environnement a été sélectionné par appel d'offres par la CCI de la Mayenne pour accompagner les entreprises. Il accompagne les entreprises dans la réduction de leur impact environnemental par des études et des plans d'action. Ces actions débouchent sur des économies environnementales et budgétaires. L'accompagnement proposé comprend 9,5 jours d'accompagnement de l'entreprise, étalés sur une durée de 10 mois, dont :

- ½ journée de diagnostic pour identifier la cible et définir le projet d'éco-conception
- 2 journées de formation générale sur l'éco-conception dans les locaux de la CCI
- 6 journées d'accompagnement, en alternant accompagnement individuel de l'entreprise et journées d'accompagnement collectif
- 1 journée dédiée à l'éco-communication pour mettre en valeur le produit éco-conçu

La démarche est la suivante :

- Former un pilote « éco conception » au sein de l'entreprise
- Optimiser l'empreinte environnementale des produits (différenciation)
- Limiter les besoins en ressources énergétiques des produits
- Promouvoir l'image responsable de l'entreprise
- Valoriser le produit

En ce sens, l'éco-conception est la prise en compte de l'ensemble des impacts environnementaux d'un produit/service lors de son cycle de vie (fabrication, utilisation, fin de vie...)

MOYENS HUMAINS ET TECHNIQUES NÉCESSAIRES :

- Formation des entreprises à l'éco-conception (peut être réalisée par un prestataire)
- Accompagnement collectif et individuel

RÉSULTATS QUALITATIFS ET QUANTITATIFS OBTENUS :

- 8 entreprises accompagnées en Mayenne, qui ont toutes mis en application les projets élaborés lors de l'accompagnement
- Un accompagnement apprécié par les entreprises
- Une démarche qui va être poursuivie dans les années à venir en partenariat avec la CCI régionale

REPRODUCTIBILITÉ DE L'ACTION EN CORSE



PORTEUR DE PROJET POTENTIEL :

Association
Institutionnel (ADEME, CCI)

FACTEURS DE RÉUSSITE :

L'alternance entre les journées d'accompagnement individuel et l'accompagnement collectif a été très appréciée des entreprises

Un accompagnement sur la base du volontariat, ce qui permet d'avoir des participants motivés

L'implication des participants est essentielle pour la poursuite de la démarche après l'accompagnement car la mise en place pérenne du projet nécessite un investissement de l'entreprise dans la durée (temps passé, moyens humains et techniques)

POINTS DE VIGILANCE :

Un groupe d'entreprises qui peut être très hétérogène, tant au niveau de la taille des structures que des domaines d'activité, qu'il faut prendre en compte afin que chacun se sente concerné

Des difficultés dans la prospection d'entreprises : la majorité d'entre-elles ne se sentent pas concernées par l'éco-conception car elles ont l'impression de ne pas agir sur le processus de production



RETOURS D'EXPÉRIENCE

DÉMARCHES SIMILAIRES :

CCIR Alsace :

Dans le cadre de l'initiative régionale ACTENA (ACTION Environnement Alsace), la CCIR Alsace aide les entreprises alsaciennes dans leur démarche d'éco-conception.
<http://www.actena.info/thematiques/eco-conception/>

CCI des Landes (40) :

La CCI des Landes pilote une opération régionale d'éco-conception : sensibilisation, pré-diagnostic et accompagnement individuel ou collectif des entreprises
<http://landes.cci.fr/donnez-longueur-avance-votre-entreprise-eco-conception>

CCIR Auvergne :

La CCIR Auvergne propose un accompagnement éco-conception information/sensibilisation, état des lieux éco-conception, accompagnement de projets, séances de créativité selon la méthode « ecoASIT ».
https://www.lyon-metropole.cci.fr/jcms/prestations/accompagnement-a-l-eco-conception-p_3514740.html

AUTRES TYPES D' ACTIONS (DU SECTEUR) :

CCIR Alsace :

Le Trophée éco-conception Alsace récompense une entreprise alsacienne pour sa démarche d'éco-conception. A la clé pour l'entreprise gagnante, notamment : une évaluation AFAQ Eco-conception financée par l'ADEME, une médiatisation régionale, nationale et une adhésion au Pôle de compétitivité Fibres.
<http://www.alsace-eurometropole.cci.fr/prestations/trophee-eco-conception-alsace>

Action Pin (40) :

Mise en place d'une démarche globale d'éco-conception des produits (démarche site, utilisation...)
<http://bordeauxgironde.cci.fr/content/download/17790/166590/file/>

POUR EN SAVOIR SUR CETTE ACTION

Retrouver le détail des informations utiles :

<http://www.mayenne.cci.fr/ecoprodduire-53>



CONTACT

Samuel FAIRIER

samuel.fairier@mayenne.cci.fr

02 43 49 50 09



Cette fiche fait partie du recueil de fiches : « Guide de bonnes pratiques en économie circulaire » et est téléchargeable sur les sites OEC et ADEME CORSE